


N^o 3
 goze
 Lucie amélie

L'an mil huit cent trente deux, le sept Janvier, trois heures du soir,
 en la maison commun s'assemblant nous François Bellart, maire
 officier de l'état civil de la commune de Bizetmet arrondissement
 communal de Saint Omer Département du pas de Calais, est
 comparu le sieur Joseph Goze agé de trente trois ans profes-
 sion de renturier Domicilié en cette Commune père de l'enfant, en
 présence de Jean Baptiste Delvarre agé de soixante seize
 ans profession d'aubergiste et de Louis Augustin Bizez
 agé de cinquante ans profession de manoeuvre tous deux
 Domiciliés en cette commune, lequel nous a déclaré qu'au jour
 d'hui à sept heures du matin Florentine Sully sa femme
 agée de trente sept ans etoit accouchée en sa maison conjugale
 visé en cette commune d'un enfant du sexe féminin qu'il
 nous a présenté et auquel il a déclaré donner les prénoms de
 Lucie Amélie et de suite nous avons dressé le présent acte de
 naissance. Lecture faite les deux témoins ont déclaré en savoir

signé; le Déclarant a signé avec nous 
 approuvons la surcharge du mot français à la seconde
 ligne du présent acte / goze 